

6 Société et Culture

Front social/Ministère de l'Éducation nationale

Les enseignants réclament la Pife dans son intégralité



L'accès au Ministère à nouveau drapé des revendications des enseignants.



Les manifestants, occupant les préaux du bâtiment abritant le cabinet du ministre.

F.B.E.M
Libreville/Gabon

HIER, une fois encore, le ministère de l'Éducation nationale, sis à l'Avenue Charles de Gaulle, a été assiégé par les enseignants membres de la Conasysed (Convention nationale des syndicats du secteur éducation), aidés de certains de leurs compagnons de la Dynamique unitaire, à laquelle ils sont affiliés. Et comme on pouvait s'y attendre, sifflets et autres tintamarres étaient au rendez-vous, rendant parfois l'atmosphère électrique entre les manifestants et les agents

des forces de l'ordre présents, et qui tenaient à défendre les lieux. Le point d'achoppement entre ces enseignants et leur tutelle : le paiement de la Prime d'incitation à la fonction enseignante (Pife) de l'année en cours, auquel s'ajoute la sempiternelle réclamation des bons de caisses, «un combat entamé depuis trois semaines», selon ces derniers. Car, si l'imbroglie lié à la délivrance des bons de caisses ne date pas d'hier, c'est surtout une note datée du 08 mai dernier, adressée par le ministre du Budget à sa collègue de l'Éducation nationale, et rendue publique le 03 juin, faisant

état de la mensualisation dès juillet prochain, de la Pife, qui crée plutôt des remous du côté des éducateurs. Car, cette même note stipule par la suite, qu'au vu de cette modification majeure, la Pife actuelle ne sera payée que pour les six premiers mois, soit de janvier à juin, parce mensualisée durant les six derniers mois de l'année 2015. Ce à quoi les manifestants s'opposent, réclamant un paiement intégral, tant ils estiment que la période d'allocation de la Pife va de mai à mai. Un problème d'interprétation des textes ou de périodicité ? "Certes, nous avons re-

vendiqué la mensualisation de la Pife, et le décret y relatif le dit. Mais le gouvernement a mal négocié ce virage. Il aurait d'abord dû s'entretenir avec la Conasysed, et ensemble définir les modalités de cette mensualisation. Ce n'est pas à la date du 3 juin, soit trois jours après l'échéance pour son paiement, qu'on va nous dire que ce sont juste les six premiers mois de l'année qui seront payés, avant que de mensualiser les autres six mois sous forme de bonification. Et ça, nous le rejetons. Nous voulons qu'elle soit payée intégralement", a affirmé Louis Patrick Mombo, au nom des manifestants,

non sans faire remarquer les semaines de retard qu'elle comptait déjà dans son attribution, car étant censée être payée en fin mai. "Déjà nous ne savons pas à quelle sauce nous serons mangés avec le nouveau système de rémunération, dans lequel ils comptent loger cette prime. Mais nous savons qu'il y aura des impôts créés autour de ce nouveau système. Donc au lieu d'avoir des avantages par rapport à cette Pife, nous allons plutôt perdre, car elle va devenir impossible. Il y a également le problème de la PIP de 2015, dont l'échéance de paiement est passée depuis le 05

avril. Nous sommes pratiquement à la fin du 2e trimestre 2015 ! Autant de raisons qui nous amènent ici, pour revendiquer nos droits légitimes", a conclu ce dernier. Si aucune réaction n'était possible du côté de la tutelle, hier, il se dit, notamment en ce qui concerne les bons de caisse, qu'étant une décision émanant du chef du gouvernement, c'est certainement de ce côté que se trouverait la solution. De plus, il est reproché aux syndicalistes un manque de tact et de méthode qui amenuiserait leurs chances de trouver un interlocuteur.

A l'occasion de la commémoration de la Journée internationale de l'enfant africain, hier

Le CNJG souhaite la répression des crimes de sang

Josiane MBANG NGUEMA
Libreville/Gabon

C'est le vœu émis par cette institution de jeunes face à la recrudescence du phénomène qui plonge les enfants dans l'insécurité.

DANS le cadre de la Journée internationale de l'enfant africain, célébrée chaque année le 16 juin, le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG), en collaboration avec l'organisation non gouvernementale "Face à demain", a organisé, hier, à son siège du Bas-de Gué-Gué, un spectacle de brassage de cultures. Objectif : permettre aux enfants de se souvenir du massacre de Soweto en Afrique du Sud, et célébrer la libre expression de l'enfant africain. Cette manifestation, placée sous le thème "Le droit à la participation des enfants : que les enfants soient vus et entendus", la seule à avoir fait état de



Photo : DR

Le vice-président du CNJG, (à gauche) a souhaité que l'accent soit mis sur la répression des crimes de sang pour la sécurité des enfants. Photo de droite : Les enfants chantant l'hymne national au siège du Conseil national de la jeunesse du Gabon.



Photo : DR

cet événement en dehors du discours circonstanciel du gouvernement, s'est déroulée en présence du représentant du directeur général des droits de l'Homme, Alexis Sima Minko, et de Miss Cémac 2015, Maggaly Nguema. Occasion pour le vice-président 3 du CNJG, Jordan Vendiany, de féliciter le gouvernement pour le respect des droits fondamentaux de l'enfant dans

notre pays, et de louer les efforts consentis dans le domaine de l'éducation et de la santé. Il a, néanmoins, déploré le fait que ces acquis soient gravement menacés par les grèves à répétition et l'insuffisance des matériaux indispensables au bon fonctionnement de nos hôpitaux. « La recrudescence des crimes de sang, dont l'ampleur est sans cesse grandissante dans notre pays,

est de nature à plonger nos enfants dans l'insécurité. Nous souhaiterions donc qu'un accent supplémentaire soit mis sur la résolution de ces problèmes, et tout particulièrement sur la répression des crimes de sang », a-t-il déclaré. Avant d'attirer l'attention des parents sur la place réservée aux enfants dans les cellules familiales : « On n'est jamais trop jeunes pour avoir des res-

ponsabilités. Si nous leur apprenons à étudier les leçons, à jeter les ordures dans les bacs, pourquoi ne leur enseignons-nous pas le respect et l'amour de l'autre ? » Tout en rappelant que cette journée est commémorée en souvenir des douloureuses et tragiques insurrections de 1976 à Soweto, en Afrique du Sud, au cours desquelles des milliers d'élèves non armés, ma-

nifestant pour leur droit à une éducation de qualité, furent massacrés par les policiers, Alexis Sima Minko a indiqué qu'en « ratifiant le 09 février 1994, la Convention relative aux droits de l'enfant et ses protocoles facultatifs en 2007 et 2010, la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant le 18 mai 2007, le Gabon, notre pays, prenait résolument l'engagement de mettre en œuvre toutes les résolutions contenues dans lesdits instruments. » La présidente de l'ONG "Face à demain", Deoly Houndy, a, quant à elle, souligné l'importance pour les adultes de prendre en compte l'opinion des enfants. D'où le but de cette rencontre, qui est de leur offrir un espace dans lequel la liberté d'expression est de mise. La manifestation s'est achevée dans l'animation avec des contes de l'artiste Michel Pecoinh, sketches et slams, dans une ambiance bon enfant.